



Planet Nature SA
Aromat'easy
37/41 Zone d'activités Nord
5377 Baillonville
Tél : 084/21 30 43
Email : contact@aromateasy.net

Date : 23/03/2020

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

FRAGRANCE : Cachemire et soie A-F0218

1- Identification du mélange et de la société

1.1- Identification du produit

FRAGRANCE : Cachemire et soie A-F0218

1.2- Utilisations identifiées pertinentes du mélange et utilisation déconseillées

Mélange de substances odoriférantes. Ne pas utiliser pur et non dilué ; réservé à une utilisation en tant qu'ingrédient ; bien respecter la concentration maximale autorisée selon la composition dans laquelle il est utilisé.

1.3- Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Aromat'Easy – Planet Nature SA
37/41 Zone d'activités Nord
5377 Baillonville
N° tél : 0032/84.21.30.43
www.aromateasy.net
E-mail : contact@aromateasy.net

1.4- Numéro d'appel d'urgence

Aromat'Easy/Planet Nature SA : 0032/84.21.30.43
Centre antipoison (Belgique) : 070 245 245
Centre antipoison (France) : 01 40 05 48 48

2- Identification des dangers

2.1- Classification de la substance ou du mélange

Classification GHS (Législation CLP)

ED12	Lésions oculaires graves / Irritation oculaire 2
EHA1	Dangers pour le milieu aquatique - aiguë 1

Aquatic Chronic 2	Dangers pour le milieu aquatique - chronique 2
SCI2	Corrosion cutanée / Irritation cutanée 2
Skin. Sens.1	Sensibilisation cutanée 1
H315	Provoque une irritation cutanée
H317	Peut provoquer une allergie cutanée
H319	Provoque une sévère irritation des yeux
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H411	Toxique pour les organisme aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme
EUH208	Contient : acetate de linalyl, Acetate geranyl, ALDEHYDE ALPHA METHYL CINNAMIQUE, 4-tert.butylcyclohexyl acetate, 1-1,2,3,5,6,7,8,8a-octahydro-2,3,8,8-tetramethyl-2-naphtyl)ethan-1-one, 1-(1,2,3,4,6,7,8,8a-octahydro-2,3,8,8--tetramethyl-2-naphtyl)ethan-1-one, Majantol, METHYLIONONE BETA, Allyl cyclohexyl propionate, alpha-Hexyl cinnamic aldehyde (HCA), Amyl cinnamic aldehyde, Citronellol, Coumarin, Limonene, Ethyl methyl phenyl glycidate, Geraniol, Hexyl salicylate, (3R-(3a,3ab,7b,8aa))-1-(2,3,4,7,8,8a-Hexahydro-3,6,8,8-tetramethyl-1H-3a,7-methanoazulen-5-yl)ethan-1-one, 4-Methocy-alpha-methylbenzenepropanal, alpha_Methylcinnamaldehyde, alpha-iso-Methylionone, 1-(1,2,3,4,5,6,7,8-Octahydro-2,3,8,8-tetramethyl-2-naphtyl)ethan-1-one. Peut produire une réaction allergique

2.2- Eléments d'étiquetage

Classification GHS (Législation CLP)

Mention d'avertissement : ATTENTION	
ED12	Lésions oculaires graves / Irritation oculaire 2
EHA1	Dangers pour le milieu aquatique - aiguë 1
Aquatic Chronic 2	Dangers pour le milieu aquatique - chronique 2
SCI2	Corrosion cutanée / Irritation cutanée 2
Skin. Sens.1	Sensibilisation cutanée 1
H315	Provoque une irritation cutanée
H317	Peut provoquer une allergie cutanée
H319	Provoque une sévère irritation des yeux
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H411	Toxique pour les organisme aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme
P261	Éviter de respirer les poussières/ fumées/ gaz/ brouillards/ vapeurs/ aérosols.
P264	Se laver les mains soigneusement après manipulation
P272	Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.

P273	Eviter le rejet dans l'environnement
P280	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux et du visage
P302+P352	En cas de contact avec la peau : laver abondamment à l'eau et au savon
EUH208	Contient : acetate de linalyl, Acetate geranyl, ALDEHYDE ALPHA METHYL CINNAMIQUE, 4-tert.butylcyclohexyl acetate, 1-1,2,3,5,6,7,8,8a-octahydro-2,3,8,8-tetramethyl-2-naphtyl)ethan-1-one, 1-(1,2,3,4,6,7,8,8a-octahydro-2,3,8,8--tetramethyl-2-naphtyl)ethan-1-one, Majantol, METHYLIONONE BETA, Allyl cyclohexyl propionate, alpha-Hexyl cinnamic aldehyde (HCA), Amyl cinnamic aldehyde, Citronellol, Coumarin, Limonene, Ethyl methyl phenyl glycidate, Geraniol, Hexyl salicylate, (3R-(3a,3ab,7b,8aa))-1-(2,3,4,7,8,8a-Hexahydro-3,6,8,8-tetramethyl-1H-3a,7-methanoazulen-5-yl)ethan-1-one, 4-Methocy-alpha-methylbenzenepropanal, alpha_Methylcinnamaldehyde, alpha-iso-Methylionone, 1-(1,2,3,4,5,6,7,8-Octahydro-2,3,8,8-tetramethyl-2-naphtyl)ethan-1-one. Peut produire une réaction allergique
	

2.3- Autres dangers

Contient : Limonene, 1-(1,2,3,4,5,6,7,8-Octahydro-2,3,8,8-tetramethyl-2-naphtyl)ethan-1-one, 2-ethyl-4-(2.2.3-trimethyl-3-cyclopenten-1-yl)-2-buten-1-ol, alpha-iso-Methylionone, METHYLIONONE BETA, 3.7-Dimethylnona-1.6-dien-3-ol, 2-phenylethanol, Tetrahydro-2-isobutyl-4-methyl-pyran-4-o

Le mélange ne contient pas de substances comprises dans la liste des substances candidates soumises à autorisation. - Article 59, paragraphe 1 du Règlement (CE) 1907/2006
Le mélange ne contient pas de substances PBT ou vPvB comme défini dans l'annexe XIII du Règlement (UE) 253/2011 modifiant le Règlement (CE) 1907/2006.

3- Composition

3.1- Substances

Non concerné

3.2- Mélanges

Substance	N° CAS	N° EINECS / ELINCS	Symbole et Phrase de risque	Pourcentage
-----------	--------	--------------------	-----------------------------	-------------

Benzyl benzoate (No REACH : 01-2119976371-33-0000)	120-51-4	204-402-9	Acute Tox. Oral 4, Aquatic Chronic 2 - H302, H411	40-50%
Coumarin (No REACH : 01-2119949300-45-0000)	91-64-5	202-086-7	Acute Tox. Oral 4, Aquatic Chronic 3, Skin. Sens. 1B - H302, H317, H412	0-10%
Limonene	5989-27-5	227-813-5	AH1, EHA1, EHC1, FL3, SCI2, SS1B - H226, H304, H315, H317, H400, H410	0-10%
1-(1,2,3,4,5,6,7,8-Octahydro-2,3,8,8-tetramethyl-2-naphtyl)ethan-1-one	54464-57-2	259-174-3	EHC1, SCI2, SS1B - H315, H317, H410	0-10%
1,3,4,6,7,8-hexahydro-4,6,6,7,8,8-hexamethylcyclopenta(g)-2-benzopyran (HHCB) (No REACH : 01-2119488227-29-0000)	1222-05-5	214-946-9	Aquatic Acute 1, Aquatic Chronic 1 - H400, H410	0-10%
2-Ethyl-4-(2,2,3-trimethyl-3-cyclopenten-1-yl)-2-buten-1-ol (No REACH : 01-2119529224-45-0000)	28219-61-6	248-908-8	Eyes Irrit.2, Aquatic Chronic 2 - H319, H411	0-10%
Benzyl acetate (No REACH : 01-2119638272-42-0000)	140-11-4	205-399-7	Aquatic Chronic 3 - H412	0-10%
alpha-Isomethyl ionone	127-51-5	204-846-3	Aquatic Chronic 2, Skin. Sens. 1B - H317, H411	0-10%
METHYLIONONE BETA	127-42-4	204-842-1	ED12, EHC2, SCI2, SS1 - H315, H317, H319, H411	0-10%
3,7-Dimethyl-1,6-nonadien-3-ol (No REACH : 01-2119969272-32-0000)	10339-55-6	233-732-6	Eyes Irrit.2, Skin Corr. 2 - H315, H319	0-10%
alpha_Methylcinnamaldehyde	101-39-3	202-938-8	SS1B - H317	0-10%
Majantol	103694-68-4	403-140-4	EHC3, SS1B - H317, H412	0-10%
1,4-dioxacyclohexadecane-5,16-dione (No REACH : 05-2114094509-37-0000)	54982-83-1	259-423-6	Aquatic Acute 1, Aquatic Chronic 3 - H400, H412 - H315, H317, H319	0-10%
2-Phenylethanol (No REACH : 01-2119963921-31-0000)	60-12-8	200-456-2	Acute Tox. Oral 4, Eyes Irrit.2 - H302, H319	0-10%

Tetrahydro-2-isobutyl-4-methyl-pyran-4-ol (No REACH : 01-0000015458-64-0000)	63500-71-0	405-040-6	Eyes Irrit.2 - H319	0-10%
1-(1,2,3,4,6,7,8,8a-octahydro-2,3,8,8-tetramethyl-2-naphtyl)ethan-1-one	68155-67-9	268-979-9	EHC1, SCI2, SS1B - H315, H317, H410	0-10%
1-1,2,3,5,6,7,8,8a-octahydro-2,3,8,8-tetramethyl-2-naphtyl)ethan-1-one	68155-66-8	268-978-3	EHC1, SCI2, SS1B - H315, H317, H410	0-10%
Amyl cinnamal	122-40-7	204-541-5	Aquatic Chronic 2, Skin. Sens. 1B - H317, H411	0-10%
Citronellol (No REACH : 01-2119453995-23-0000)	106-22-9	203-375-0	Eyes Irrit.2, Skin Corr.2, Skin. Sens. 1 - H315, H317, H319	0-10%
Linalyl acetate (No REACH : 01-2119454789-19-0000)	115-95-7	204-116-4	Skin Corr. 2, Skin. Sens. 1B - H315, H317	0-10%
alpha-Hexyl cinnamic aldehyde (HCA)	101-86-0	202-983-3	EHA1, EHC2, SS1B - H317, H400, H411	0-10%
Geraniol (No REACH : 01-2119552430-49-0000)	106-24-1	203-377-1	Eyes Dam1, Skin Corr. 2, Skin. Sens. 1 - H315, H317, H318	0-10%
(3R-(3a,3ab,7b,8aa))-1-(2,3,4,7,8,8a-Hexahydro-3,6,8,8-tetramethyl-1H-3a,7-methanoazulen-5-yl)ethan-1-one	32388-55-9	251-020-3	EHA1, EHC1, SS1B - H317, H400, H410	0-10%
Ethyl methylphenylglycidate (No REACH : 01-2119967770-28-0000)	77-83-8	201-061-8	Aquatic Chronic 2, Skin. Sens. 1B - H317, H411	0-10%
butylated hydroxytoluene	128-37-0	204-881-4	EHA1, EHC1 - H400, H410	0-10%
4-tert-Butylcyclohexyl acetate (No REACH : 01-2119976286-24-0000)	32210-23-4	250-954-9	Skin. Sens. 1B - H317	0-10%
Hexyl salicylate (No REACH : 01-2119638275-36-0000)	6259-76-3	228-408-6	Eyes Irrit.2, Aquatic Acute 1, Aquatic Chronic 1, Skin Corr. 2, Skin. Sens. 1 - H315, H317, H319, H410	0-10%

4-Methoxy-alpha-methylbenzenepropanal	5462-06-6	226-749-5	Skin. Sens. 1B - H317	0-10%
3,3-Dimethyl-5-(2,2,3-trimethyl-3-cyclopenten-1-yl)-4-penten-2-ol	107898-54-4		EHA1, EHC1, SCI2 - H315, H400, H410	0-10%
Geranyl acetate (No REACH : 01-2119973480-35-0000)	105-87-3	203-341-5	Aquatic Chronic 3, Skin Corr. 2, Skin. Sens. 1 - H315, H317, H412	0-10%
Allyl cyclohexylpropionate (No REACH : 01-2119976355-27-0000)	2705-87-5	220-292-5	Acute Tox. Dermal 4, Acute Tox. Inha 4, Acute Tox. Oral 4, Aquatic Acute 1, Aquatic Chronic 1, Skin. Sens. 1 - H302+H312, H302+H312+H332, H302+H332, H317, H400, H410	0-10%

4- Premiers secours

4.1- Descriptions des premiers secours

En cas de contact avec la peau	Enlever les vêtements contaminés. Se laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon. Rincer ensuite à l'eau claire. Si l'irritation persiste, ou si des signes de lésions apparaissent, consulter immédiatement un médecin.
En cas de contact avec les yeux	Rinçage abondant à l'eau (15 minutes les paupières ouvertes) puis lavage avec une lotion oculaire. Si besoin, consulter un médecin.
En cas d'ingestion accidentelle	Rincer la bouche immédiatement et abondamment avec de l'eau. Consulter un médecin.
En cas d'inhalation excessive	Transporter la personne à l'air frais et la faire reposer. Consulter un médecin.
Commentaire général	Dans tous les cas d'intoxication potentielle, un suivi médical est de la plus grande importance.

4.2- Principaux symptômes et effets aigus et différés

Pas d'information disponible.

4.3- Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'information disponible.

5- Mesures de lutte contre l'incendie

5.1- Moyens d'extinctions

CO2, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistante à l'alcool.

5.2- Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Classe d'inflammabilité	Le produit n'est pas inflammable
Prévention	Ne pas fumer. Pas de flamme nue.

5.3- Conseils aux pompiers

Ne pas inhaler les fumées. Porter une protection respiratoire appropriée. Ne jamais utiliser un jet d'eau direct.

6- Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1- Précautions individuelles, équipement de protection et procédure d'urgence

6.1.1 - Pour les non-secouristes

Porter une protection appropriée : Bottes, gants, lunettes et tablier. Eviter le contact avec la peau et l'inhalation des vapeurs. Prendre une douche après nettoyage du déversement accidentel.

6.1.2 - Pour les secouristes

Mêmes conseils que pour les non-secouristes. Indiquer éventuellement les emplacements des bacs de rétention pour éviter de contaminer les sols et l'environnement.

6.2- Précautions pour la protection de l'environnement

Empêcher toute contamination du sol et de l'eau, tout écoulement dans les égouts, caniveaux, rivières. Avertir les autorités si le produits pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public.

6.3- Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage : endigage avec du sable ou de la terre de diatomée, pompage et rinçage à l'eau après récupération des déchets en fûts plastiques spécifiques et étiquetés à remettre ensuite à un récupérateur agréé.

6.4- Référence à d'autres sections

Non disponible.

7- Manipulation et stockage

7.1- Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Eviter le contact avec peau et les yeux. Lire l'étiquette et protégez-vous en conséquences. Eviter toute exposition inutile. Conserver à l'écart des aliments et boissons. Se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau avant de manger, de boire, de fumer et avant de quitter le travail. Refermer les emballages après utilisation. Reproduire l'étiquetage si transvasement dans un autre contenant. Dans le cas où le contenu est inférieur à 50% de la capacité du contenant, transvaser dans un récipient plus petit afin d'éviter les risques d'oxydations.

7.2- Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Stocker les mélanges dans des contenants fermés dans un endroit sec et à l'abri de source de chaleur et des rayons directs du soleil. A conserver dans un endroit frais et sec (Maximum 22°C). Eviter le stockage à même le sol en privilégiant des rayonnages sécurisés ou des caillebotis. Stocker les mélanges selon leurs dangers. Eviter toute exposition inutile. Conserver à l'écart des aliments et boissons. Conserver uniquement dans le récipient d'origine dans un endroit frais et bien ventilé. Garder les conteneurs fermés hors de leur utilisation.

7.3- Utilisations finales particulières

Ce mélange est uniquement destiné à parfumer.

8- Contrôle de l'exposition / protection individuelle

8.1- Paramètres de contrôle

Liste des composants avec valeurs limite d'exposition professionnelle

Non concercé

8.2- Contrôle de l'exposition

Toute manipulation du mélange doit se faire dans des locaux bien aérés.

Protection de la peau :	Porter des vêtements de protection
Protection des mains :	Porter des gants de protection appropriés
Protection des yeux :	Porter des lunettes de protection couvrantes
Protection des voies respiratoires :	Dans des locaux bien aérés, une protection des voies respiratoires n'est normalement pas nécessaire. Dans des endroits confinés ou faiblement ventilés, une protection respiratoire peut être alors requise.

9- Propriétés physiques et chimiques

9.1- Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Liquide
Couleur	Jaune pâle
Odeur	Caractéristique
Densité relative (d20/20)	1.045 ; 1.051
Indice de réfraction 20°C	1.5328 ; 1.5388
Point éclair en °C	105° C
Solubilité(s)	Soluble dans l'éthanol

10- Stabilité et réactivité

10.1- Réactivité

Pas de réaction avec l'eau

10.2- Stabilité chimique

Bonne stabilité si les conditions de stockage sont respectées.

10.3- Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réaction dangereuse si les conditions de stockage et de manipulation sont respectées.

10.4- Conditions à éviter

Eviter les températures au-dessus ou au moins 5°C en-dessous du point d'éclair pour tout liquide inflammable. Ne pas chauffer les récipients fermés. Eviter le contact avec des agents oxydants.

10.5- Matières incompatibles

Pas de données pertinentes

10.6- Produits de décompositions dangereux

Décomposition thermique / conditions à éviter :	Pas de décomposition en cas d'usage conforme
Produits de décomposition dangereux :	Pas de produits de décomposition dangereux connus

11- Informations toxicologiques

Ce mélange n'a pas été soumis en tant que tel à des tests toxicologiques. Il doit être considéré et manipulé comme s'il manifestait un danger pour la santé et traité en conséquence avec toutes les précautions possibles.

11.1- Informations sur les effets toxicologiques

Information toxicologiques sur les matières premières :

Ce mélange n'a pas été soumis en tant que tel à des tests toxicologiques.
Aucune donnée expérimentale le concernant n'est donc disponible.

12- Informations écologiques

Ce mélange n'a pas été soumis en tant que tel à des tests écotoxicologiques. Il doit être considéré et manipulé comme s'il manifestait un danger potentiel pour l'environnement et traité en conséquence avec toutes les précautions possibles.

12.1- Toxicité

Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

12.2- Persistance et dégradabilité

Non disponible

12.3- Potentiel de bioaccumulation

Non disponible

12.4- Mobilité dans le sol

Non disponible

12.5- Résultats des évaluations PBT et vPvB

Non disponible

12.6- Autres effets néfastes

Non disponible

13- Considérations relatives à l'élimination

Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts. Les déchets doivent être éliminés selon les réglementations nationales en vigueur.

13.1- Méthodes de traitement des déchets

Produit :	Recommandation : ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.
Emballages non nettoyés :	Recommandation : évacuation conformément aux prescriptions légales.

14- Informations relatives au transport

ADR	 
IMDG	 
IATA	 

14.1- Numéro ONU

ADR	3082 (Code Tunnel:(E))
IMDG	3082
IATA	3082

14.2- Nom d'expédition des Nations unies

ADR	Matière dangereuse du point de vue de l'environnement, liquide, N.S.A.(Benzyl benzoate)
IMDG	Matière dangereuse du point de vue de l'environnement, liquide, N.S.A.(Benzyl benzoate)
IATA	Matière dangereuse du point de vue de l'environnement, liquide, N.S.A.(Benzyl benzoate)

14.3- Classe(s) de danger pour le transport

ADR	9
-----	---

IMDG	9
IATA	9

14.4- Groupe d'emballage

ADR	III
IMDG	III
IATA	III

15- Informations réglementaires

15.1- Règlements/ législations particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Règlement (CE) n°1907/2006 (REACH) et ses modifications successives
Règlement (EU) n°453/2010
Règlement (UE) n°2015/830
Règlement (CE) n°1272/2008 (CLP) et ses modifications successives
Directives 2000/39/CE (Limites d'exposition professionnelle)
Directive 98/24/CE (Sécurité des travailleurs)
Se référer aux normes suivantes lorsqu'elles sont applicables:
Règlement (CE) n°648/2004 (Détergents)
Directive 1999/13/CE (COV) et ses modifications successives

15.2- Evaluation de sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée sur le mélange en tant que tel.

16- Autres informations

Texte intégral des phrases H citées au point 3 :

H226	Liquide et vapeurs inflammables
H302	Nocif en cas d'ingestion
H302+H312	Nocif en cas d'ingestion ou de contact cutané
H302+H312+H332	Nocif en cas d'ingestion, de contact cutané ou d'inhalation
H302+H332	Nocif en cas d'ingestion ou d'inhalation
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires
H315	Provoquer une irritation cutanée
H317	Peut provoquer une allergie cutanée
H318	Provoque des lésions oculaires graves
H319	Provoque une sévère irritation des yeux

H400	Très toxique pour les organismes aquatiques
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

16.1. Indication des modifications

En cours de réalisation

16.2. Abréviations et acronymes

ECHA	Agence Européenne des Produits Chimiques
REACH	Enregistrement, Evaluation, Autorisation et Restriction des Produits Chimiques, Règlement (CE) n°1907/2006
CLP	Règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage, Règlement (CE) n°1272/2008
CAS	Numéro du Chemical Abstract Service
IUPAC	Union internationale de chimie pure et appliquée
CMR	Substances cancérigènes, mutagènes ou toxiques pour la reproduction
SVHC	Substances extrêmement préoccupantes
PBT	Substances persistantes, bioaccumulables et toxiques
vPvB	Substances très persistantes et très bioaccumulables
DL50	Dose létale médiane pour 50% de la population testée (dose létale médiane)
CL50	Concentration létale pour 50% de la population testée (concentration létale médiane)
VLEP	Valeur limite d'exposition professionnelle
ADR	Accord européen relatif au transport international de marchandises dangereuses par route
IMDG	Code maritime international des marchandises dangereuses
IATA	Association internationale du transport aérien
ICAO-TI	Instructions techniques pour la sécurité du transport aérien des marchandises dangereuses

16.3. Principales références bibliographiques et sources de données

Données des fournisseurs, CLP, ECHA, Guide d'élaboration des fiches de données de sécurité de l'ECHA, REACH
 Cette fiche de données de sécurité a été réalisée conformément à l'Annexe II du Règlement REACH.

16.4. Classification et procédure utilisées pour établir la classification des mélanges conformément au règlement (CE) 1272/2008 [CLP]

Les classes de dangers pour la santé humaine et pour l'environnement ont été établies par méthode calcul. Les classes de dangers physiques ont été établies d'après les données d'essais.

Fiche de données de sécurité selon le Règlement (CE) N° 1907/2006.
Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, et ne constitue pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.